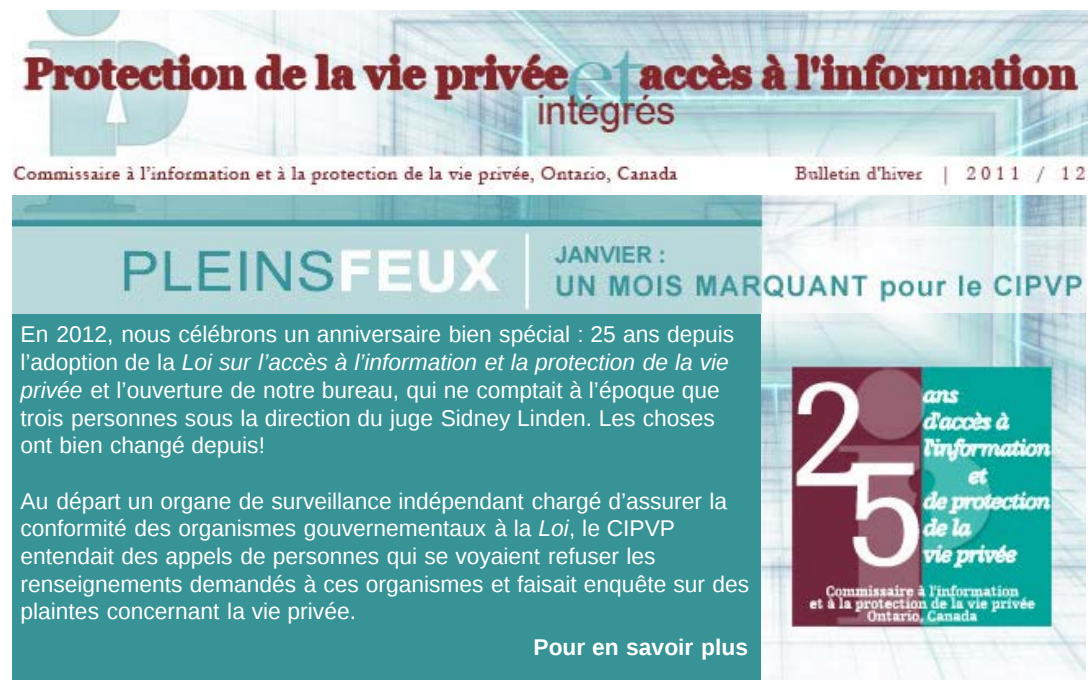


Rapports annuels
Pratiques exemplaires
Documents de travail
Matériel pédagogique
Événements
Formules
Documents internes
Textes de loi
Liens
Communiqués
Bulletins
Exposés et discours
Présentations
RSS

CIPVP Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Hiver 2011/12 | Janvier : un mois marquant pour le CIPVP

Published Date

Dec 13, 2011



En 2012, nous célébrons un anniversaire bien spécial : 25 ans depuis l'adoption de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et l'ouverture de notre bureau, qui ne comptait à l'époque que trois personnes sous la direction du juge Sidney Linden. Les choses ont bien changé depuis!

Au départ un organe de surveillance indépendant chargé d'assurer la conformité des organismes gouvernementaux à la *Loi*, le CIPVP entendait des appels de personnes qui se voyaient refuser les renseignements demandés à ces organismes et faisait enquête sur des plaintes concernant la vie privée.

Pour en savoir plus

MOTDELA COMMISSAIRE



Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire à l'information
et à la protection de la vie
privée de l'Ontario, Canada

La protection intégrée de la vie privée...au sud

L'automne dernier, j'ai participé à la 33^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée à Mexico. J'apprécie toujours cette rencontre annuelle où je peux discuter avec plus de 700 professionnels éminents de la vie privée représentant des autorités de protection des données de partout dans le monde.

Depuis l'an dernier, la *protection intégrée de la vie privée (PIVP)* est reconnue comme norme internationale de protection de la vie privée. J'ai été vraiment émue du nombre de fois où notre solution conçue ici même en Ontario a été mentionnée lors de la conférence. Partout, des gens m'ont dit qu'ils se renseignaient sur la *PIVP* et cherchaient à l'appliquer. C'est dire à quel point ce concept s'est répandu. De toute évidence, mon bureau a réussi à promouvoir l'intégration de la protection de la vie privée dans la conception de la technologie de l'information, de pratiques commerciales et d'infrastructures réseautées. De fait, la *PIVP* est devenue virale.

Pour en savoir plus

ÉVÉNEMENTS À VENIR



6 janvier 2012

Privacy by Design: A Case Study of the Mobile Millennium Traffic Pilot



27 janvier 2012

Attention à la « surveillance intégrée » : la menace des projets de loi sur « l'accès légal »

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Appel à tous les élèves!

NOUVEAU!

Guide du personnel enseignant de 11^e et 12^e année



Pour échanger avec les élèves sur l'accès à l'information, l'image personnelle et les réseaux sociaux

Guide du personnel enseignant de 10^e année



Leçons et activités visant à renseigner les élèves sur la transparence du gouvernement et la protection de la vie privée

Privacy by Design Lesson



Montre aux élèves comment la protection de la vie privée peut être intégrée dans les technologies, les processus et l'aménagement des

locaux

Éducateurs, commandez vos exemplaires gratuits dès aujourd'hui!

LECOINDEL'AII

L'accès à l'information intégré

L'accès à l'information intégré consiste pour les pouvoirs publics à permettre l'accès systématique aux renseignements qu'ils détiennent, selon un processus automatique.

Pour en savoir plus:



Vidéo: What is Access by Design?

Première ordonnance s'appuyant sur le concept d'AII

14 octobre 2011 | PO-3002

Commission de la location immobilière

Pour en savoir plus sur l'AII, cliquez [ici](#)

VIDÉO EN VÉDETTE



Vidéo : Privacy hasn't disappeared - it has evolved (O'Reilly Media)

ORDONNANCES RÉCENTES

7 novembre 2011 | PO-3009-F
Université d'Ottawa

3 novembre 2011 | MO-2668
Canton de Minden Hills

24 octobre 2011 | MO-2660
Ville de Toronto

14 octobre 2011 | PO-3002
Commission de la location immobilière

13 octobre 2011 | HO-011
Action Cancer Ontario

Voir d'autres ordonnances récentes



15 février 2012

Time to get Smart about Privacy and Security: Abandon Zero-Sum in Favour of Privacy by Design



9 mai 2012

Colloque d'IAPP Canada sur la vie privée



23 mai 2012

Conférence sur la gestion de l'information, l'accès à l'information et la protection de la vie privée

QUOI D'NEUF

Livre blanc. 28 novembre 2011. Mobile Near Field Communications (NFC) For Secure & Private "Tap 'n Go"

Prix. 15 novembre 2011. Les 25 femmes les plus influentes

Communiqué. 1^{er} novembre 2011. La « protection intégrée de la vie privée a posteriori » : une nouvelle solution de l'Ontario, en vedette dans le cadre d'une conférence internationale sur la protection de la vie privée

Lettre ouverte. 31 octobre 2011. Les répercussions sur la vie privée de la proposition de surveillance étendue émise par le gouvernement fédéral

Livre blanc. 30 septembre 2011. Discussion Paper with IBM - Privacy by Design: From Policy to Practice

Information. 26 septembre 2011. Le CIPVP souligne la Semaine du droit à l'information 2011 en tenant des séances d'information dans des hôpitaux de l'Ontario

PLEINS FEUX | ...suite

Un mois marquant pour le CIPVP

En 2012, nous célébrons un anniversaire bien spécial : 25 ans depuis l'adoption de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et l'ouverture de notre bureau, qui ne comptait à l'époque que trois personnes sous la direction du juge Sidney Linden. Les choses ont bien changé depuis!

Au départ un organe de surveillance indépendant chargé d'assurer la conformité des organismes gouvernementaux à la *Loi*, le CIPVP entendait des appels de personnes qui se voyaient refuser les renseignements demandés à ces organismes et faisait enquête sur des plaintes concernant la vie privée.

La *Loi* provinciale s'appliquait aux ministères et à la plupart des organismes, conseils et commissions. Puis, en janvier 1991, la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, s'appliquant à toute la gamme d'institutions municipales de l'Ontario, est entrée en vigueur.

Cependant, le meilleur restait à venir! En novembre 2004 est entrée en vigueur la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, un texte de loi marquant que nous réclamions depuis des années. Cette nouvelle loi s'applique à tous les particuliers et organismes des secteurs privé et public assurant la prestation de services de santé, et elle vise à protéger les renseignements personnels sur la santé qui concernent les patients. Le CIPVP s'est vu confier la surveillance de l'application de cette loi, et nous sommes ravis qu'au cours des sept années qui se sont écoulées depuis son entrée en vigueur, nous ayons dû rendre seulement 11 ordonnances en matière de santé.

En juin 2006, les universités ont été assujetties à la *LAIPVP*.

Très bientôt, après une longue attente, un autre jalon en matière d'accès à l'information sera franchi. Pour la première fois, dès janvier 2012, les hôpitaux seront assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. Désormais, ils pourront établir une nouvelle culture fondée sur la transparence et l'obligation redditionnelle.

Très bientôt, le 28 janvier, désignée Journée internationale de la protection des données, marquera le 31^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la première convention internationale ayant force obligatoire sur la protection de la vie privée. Pour souligner cet événement, nous tiendrons un colloque appelé **Attention à la « surveillance intégrée » : la menace des projets de loi sur « l'accès légal »**, où l'on discutera des répercussions éventuelles des projets de loi fédéraux sur « l'accès légal » qui, s'ils étaient adoptés, poseraient un risque bien réel d'élargissement des pouvoirs de surveillance sans mandat, ce qui s'écarterait de notre vision des droits et libertés dans une démocratie. Cet événement aura lieu au District de la découverte MaRS le 27 janvier à 9 h, et réunira les conférenciers éminents que sont Ron Diebert, Ph.D., Nathalie Des Rosiers, David Fraser et John Ibbitson, qui ne manqueront pas de nous sensibiliser à cette question qui suscite bien des débats. Cette journée donnera le coup d'envoi des célébrations du 25^e anniversaire du CIPVP, qui s'échelonneront sur toute l'année 2012.

MOT DE LA COMMISSAIRE | ...suite

La protection intégrée de la vie privée... au sud

L'automne dernier, j'ai participé à la 33^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée à Mexico. J'apprécie toujours cette rencontre annuelle où je peux discuter avec plus de 700 professionnels éminents de la vie privée représentant des autorités de protection des données de partout dans le monde.

Depuis l'an dernier, la *protection intégrée de la vie privée (PIVP)* est reconnue comme norme internationale de protection de la vie privée. J'ai été vraiment émue du nombre de fois où notre solution conçue ici même en Ontario a été mentionnée lors de la conférence. Partout, des gens m'ont dit qu'ils se renseignaient sur la *PIVP* et cherchaient à l'appliquer. C'est dire à quel point ce concept s'est répandu. De toute évidence, mon bureau a réussi à promouvoir l'intégration de la protection de la vie privée dans la conception de la technologie de l'information, de pratiques commerciales et d'infrastructures réseautées. De fait, la *PIVP* est devenue virale.

Comme lors des trois années précédentes, j'ai tenu un atelier préalable à la conférence. Celui-ci a porté sur la *protection intégrée de la vie privée a posteriori*, un prolongement novateur de la *PIVP*, qui préconise l'intégration de caractéristiques de protection de la vie privée dans des systèmes déjà en place.

L'atelier a affiché complet, attirant un nombre de participants qui a dépassé toutes nos attentes. Des experts de calibre mondial ont eu l'amabilité d'y faire part de leurs meilleures idées et pratiques (les conférenciers sont mentionnés à <http://viepriveeintegree.ca/events/past/>).

Lors d'une autre séance, j'ai décrit les progrès réalisés au cours de l'année sur le plan de la *PIVP*, y compris la résolution historique adoptée à l'unanimité à la conférence de l'an dernier reconnaissant la *PIVP* comme élément fondamental de la protection de la vie privée. J'ai fait part de mon rapport intitulé *Privacy by Design: Strong Privacy Protection — Now, and Well into the Future*, qui décrit des applications de la *PIVP* mises en œuvre par des intervenants clés du domaine de la protection de la vie privée.

J'ai également présidé un groupe impressionnant d'experts qui a discuté de la protection intégrée de la vie privée dans le secteur public. Ce groupe réunissait Peter Hustinx, contrôleur européen de la protection des données; Mary Ellen Callahan, chef de la protection de la vie privée du département de la Sécurité intérieure des États-Unis; Tom Marinelli, technologue en chef à la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jules Polonetsky, directeur du Future of Privacy Forum.

Nous avons traité notamment lors de cette séance des travaux conjoints entre le CIPVP et OLG visant à implanter un système de reconnaissance faciale respectueux de la vie privée à l'intention des clients d'OLG qui se sont inscrits à son programme entièrement volontaire d'autoexclusion.

Ce fut une conférence fructueuse et passionnante qui a réuni de très brillants cerveaux, et une excellente occasion de promouvoir le concept de *protection intégrée de la vie privée*. J'attends avec impatience la conférence de l'an prochain, et j'ose à peine imaginer ce que réserve au CIPVP l'année 2012, son 25^e anniversaire!

En attendant le prochain numéro du bulletin *Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés* du CIPVP, je me joins à tout le personnel du CIPVP pour vous souhaiter un bel hiver et une bonne année!

Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
Ontario, Canada

Ce courriel est envoyé uniquement aux personnes qui ont choisi de recevoir des bulletins du Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario. Veuillez lire notre [politique de confidentialité](#).

Si vous avez des questions, appelez-nous au [416.326.3333](tel:416.326.3333) / [1.800.387.0073](tel:1.800.387.0073), envoyez-nous un courriel à info@ipc.on.ca, ou écrivez-nous à l'adresse suivante : Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, 2, rue Bloor Est, bureau 1400, Toronto (Ontario) M4W 1A8.

© 2011, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario. Tous droits réservés. CIPVP, « protection de la vie privée intégrée » et les marques déposées, noms et logos connexes sont la propriété du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et sont inscrits ou utilisés au Canada, aux É.-U. et dans le monde. Toutes les autres marques déposées appartiennent à leur propriétaire respectif.

<< Retour

Haut de page

Vie privée | Accès à l'information | Ressources | Décisions et résolutions | Le CIPVP en bref

English | Pour nous joindre | Plan du site | Recherche détaillée | RSS | Accessibilité | Politique du CIPVP concernant Twitter | Politique de confidentialité